

Information au soutenu La carte CIMS dans mon point ATLAS



En tant que soutenu, je peux demander une carte CIMS.

Le point ATLAS est le guichet privilégié pour toute demande/renseignement concernant la carte.





Mes actions



Le soutien du Point ATLAS

Obtenir ma CIMS

Je fais une demande de carte au point ATLAS Le point Atlas commande ma carte

Je reçois mon code d'activation par courrier <-Il m'informe de la suite donnée par mail

Je prends rendez-vous pour activer ma carte au point ATLAS, avec mon code d'activation Le point Atlas active ma

> Ma carte est activée pour 3 ans Je conserve mon code PIN et mes questions-réponses secrètes



3 ans plus tard: renouveler les certificats de ma CIMS

Je reçois un mail pour renouveler mes certificats (90 jours avant l'échéance)

> Je prends rendez-vous au point Atlas et je procède au renouvellement



Le Point Atlas renouvelle mes certificats pour 3 ans supplémentaires

Mes certificats sont renouvelés pour 3 ans

Remplacer ma CIMS au bout de 6 ans

Je demande au point Atlas de remplacer ma CIMS

En cas de perte, vol, ou dysfonctionnement de ma carte, je demande à remplacer ma CIMS

Je fournis obligatoirement un PV de perte ou de vol pour justifier ma demande

Le Point Atlas remplace ma carte CIMS



Ma carte est renouvelée pour 6 ans

Rendre ma CIMS

Lorsque je quitte le ministère (fin de contrat, retraite) je rends ma carte CIMS au point ATLAS

Le point Atlas récupère ma carte pour la détruire selon la procédure définie par le SCA

